

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le 22 novembre 2006, à 10 h, à la salle V-6215.**

Présences : Philippe Barbaud
Albert Desbiens
Louise Dupuy-Walker
Monique Lemieux
Roch Meynard
Yvon Pépin

Absence motivée : Denis Bertrand

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Affaires en découlant
 - PV de l'AG de mai 2006
 - Assemblée générale du FRUQ
 - Rencontre avec Mme Legault
4. Projets d'activités de l'hiver 2007
5. Conjecture uqamienne
6. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, proposé par Philippe Barbaud, appuyé par Yvon Pépin, est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du dernier procès-verbal et affaires en découlant

Le procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2006 est adopté à l'unanimité, sur proposition de Albert Desbiens, appuyé par Monique Lemieux.

3. Affaires en découlant

Procès verbal de l'AG de mai 2006.

Le procès verbal a été rédigé par Yvon Pépin et Roch Meynard à partir des notes de Denise Daoust. Aucun changement à signaler.

Assemblée générale du FRUQ

Louise Dupuy-Walker et Yvon Pépin ont représenté l'APR-UQAM à la dernière assemblée générale de la FRUQ à Québec.

Louise Dupuy-Walker donne un compte rendu des discussions. Elle dépose un document sur les statistiques des différentes associations de retraités à l'intérieur de l'UQ. Une copie du protocole d'entente entre l'APR et l'UQAM devra être envoyée au secrétaire du FRUQ qui le rendra disponible à ceux qui désirent le consulter. La discussion autour des primes d'assurances maladie n'a pu aboutir, et le statu quo est maintenu. La FRUQ

est intéressée à recevoir une copie du sigle de l'APR. Les différentes résolutions adoptées lors de cette assemblée sont présentées.

Rencontre avec la vice-rectrice Ginette Legault

Albert Desbiens et Philippe Barbaud ont rencontré la vice-rectrice Ginette Legault à propos du Protocole. Cette dernière était accompagnée de Pierre Robitaille. Ce fut une rencontre très productive, la vice-rectrice étant très au courant de l'APR. Elle s'est montrée très ouverte à des changements, notamment à propos de l'encadrement des étudiants aux niveaux des études avancées, de l'inclusion des retraités à la liste des experts de l'UQAM, de l'amélioration des conditions de la prise de retraite et de la définition des différents titres que les professeurs à la retraite peuvent afficher.

4. Projet d'activités pour l'hiver 2007

Louise Dupuy-Walker dépose le document décrivant les activités proposées pour l'hiver 2007. Certaines de ces activités sont en collaboration avec l'association de retraités APRÈS-l'UQAM et UQAM Générations. La liste des activités sera présentée dans le Bulletin du 24 janvier 2007.

5. Conjecture uqamienne

Les membres échangent des commentaires sur le problème du déficit de 40 M\$ dans la construction du complexe des sciences.

6. Divers

- Philippe Barbaud fait état d'une demande de contribution de l'APR de la part de Centraide. N'ayant pas de politique interne au sujet des dons en général, les membres sont peu chauds à l'idée d'une contribution ponctuelle. Philippe Barbaud enverra une lettre d'explication à Denis Bertrand, responsable de l'organisation de la campagne de Centraide-UQAM.
- On mentionne que Thérèse Leduc est disponible pour répondre à des demandes de conseils des professeurs sur les assurances après la prise de retraite.
- Monique Lemieux soulève le désir de Nadia Fahmy-Eid de relancer le CAPÉ. Il faudrait une collaboration de UQAM Générations et il faudrait que d'autres personnes s'impliquent dans le projet.
- Le CA de l'APR est enthousiaste face à l'idée de mentorat de la part des professeurs retraités auprès des nouveaux professeurs. C'est un dossier à poursuivre.
- Le comité des bourses de l'APR formé de Jacques Lefebvre, Monique Lemieux et Louise Dupuy-Walker a attribué 2 bourses de 1500 \$ à des étudiants de premier cycle. La liste priorisée de quatre noms sera envoyée au comité d'attribution des bourses de la Fondation de l'UQAM.
- Louise Dupuy-Walker va envoyer une lettre sur l'absence de l'APR à la soirée organisée pour M. Marin, de la Caisse d'économie.
- Yvon Pépin sera la personne-relève pour répondre aux messages téléphoniques en cas d'impossibilité de la part de Denise Daoust.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12 h.